

COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL DE QUARTIER EST

Vendredi 23 Novembre 2018-Salle Goussain-20h



Les agents de la collectivité

Fatima TAGMI (Responsable service Démocratie Participative)

Héloïse PIERRE- JOSEPH (Chargée de projets service Démocratie Participative)

Franck VERNEAU (Directeur Adjoint PM) **+1 agent**

Les élus présents :

Laurent GRARD (Circulation et transport)

Sonia YEMBOU (Communication, Démocratie Participative, Emploi)

Les élus excusés :

Yayé GUEYE (Conseil de quartiers et droits des femmes)

Les membres collectifs présents :

QUARTIER EST

Philippe FLAMENT (référent)

Fatima AMRO (référente)

Clarisse GUNDOGAN

Audrey AVEZARD

Bruno GIRAUD

Christian QUENEL DIARRA

Guiseppe PETRELLI

Les membres collectifs absents :

Nesrine HAJEJE

Martine LECOQUE

Anfinat SAID IBRAHIM

Hanane RHOMARI

Intervenants extérieurs :


M. ABASKAR (Conseiller en Energies/électricité)- Gestion des énergies

Groupe Keolis (Absents /excusés)

Conseillers jeunes présents:

Rouguy DEMBELE

ORDRE DU JOUR :

- 1/Retour réponses du dernier CQ de Juin 2018
- 2/Rencontre avec les responsables  (bus)
- 3/Voirie-Propreté
- 4/Sécurité
- 5/Parole ouverte

➤ Responsables KEOLIS (bus):

Information transmise aux habitants par le service DP :

« Les Responsables KEOLIS ne pourront malheureusement pas être présents ce soir dû à l'opération « gilets jaunes » Ils s'excusent auprès de chacun d'entre vous. »

➤ Intervention M.ABASKAR : Conseiller en Energies/Electricité (association indépendante)

Report de la « balade thermique », du vendredi 23 Novembre 2018 de 19h à 21h (avenue de la Renaissance) au **25 Janvier 2019**, faute de participants.

L'association « Inven'Terre » est ouverte à tous les habitants de Goussainville à titre « gratuit » afin d'avoir des conseils pour apprendre à gérer ses énergies. La prise de rendez-vous est possible uniquement en passant par le service urbanisme de la mairie, pilote du projet de sensibilisation.

Il s'agit d'une valeur ajoutée apporter au quotidien des habitants, un regard neutre pour proposer de réelles solutions, tant en matière d'isolation qu'en « gains énergétiques ».

Divers défauts peuvent être détectés, notamment les problèmes d'isolation, grâce à une caméra thermique (utilisable uniquement entre novembre et mars à partir de 18h30-19h, soit au couché du soleil pendant la période hivernale) qui permettra d'analyser les pertitions de chaleur chez l'habitant et de réaliser un bilan thermique (évaluation des différentes solutions possibles).

Autrement dit, l'association « Inven'Terre » permet de mettre en avant les différents recours d'accompagnement de l'habitant, au travers une gestion quotidienne de ses énergies de consommations.

NB :Permanence information **énergie-dispositif** mise en place avec la ville de Goussainville 1fois/mois :

- soutien aux « propriétaires » : travail sur la gestion des ressources+installations équipements
- soutien aux »locataires » : petit geste au quotidien pour optimiser la gestion des énergies-changement des habitudes de vie (gains financiers)

-Il y a-t-il un intérêt à avoir recours à l'installation de panneaux solaires à Goussainville ?

Réponse M. ABASKAR :

« Il y a un intérêt uniquement si le coût du panneau solaire est compris entre 4000 et 8000 euros pour une installation ne dépassant pas 3kg. Dans le cas contraire, cela ne serait pas bénéfique au vu du prix de l'électricité qui serait moins coûteux (20cts/KWh). »

-Quelle est la durée de vie d'un panneau solaire ?

Réponse M.ABASKAR :

«La durée de vie d'un panneau solaire est en moyenne de 20 ans. Néanmoins il peut être recyclé au bout des 20 ans. Mais ce procédé n'est pas encore assez développé en France ».

➤ **Voirie-Propreté : Questions/réclamations des habitants**



LE SIGIDURS PREND EN CHARGE LA GESTION DE VOS DÉCHETS.

Concrètement cette nouvelle situation n'engendre pas de changement visible pour vous. Les poubelles seront collectées aux mêmes jours, mêmes horaires et mêmes fréquences. Les consignes de tri restent les mêmes...

0 800 735 736 Service & appel gratuits

-Quand aura lieu la dératisation du quartier EST ?

Réponse Service Environnement/Espaces verts : (Mme LEVEZIEL)

« Je vous informe que le marché de dératisation et désinsectisation est en cours de renouvellement.

Les interventions prévues en octobre dernier n'ont, de ce fait, pas pu être réalisées.

Je ne manquerais pas, dès le nouveau marché attribué, de faire procéder rapidement à une régularisation des interventions manquées.

Il est cependant possible de demander des interventions ponctuelles. C'est ainsi que la société Techmo Hygiène est intervenue le 26/09/18 sur le marché alimentaire.»

-Comment pouvez-vous sensibiliser les habitants sur la propreté de leur quartier ?

Réponse service DP :

« Nous allons faire appel au service voirie pour avoir à disposition des flyer de sensibilisation mentionnant les différents arrêtés municipaux liés au non-respect des règles de propreté + jours et heures de passage de Sigidurs en fonction de chaque quartier.

Référence code urbanisme : obligation de retirer ses poubelles de la voie publique après le passage de la société de ramassage. »

-Pourquoi les poubelles sont en quantité insuffisante dans la ville?

Demande de poubelle supplémentaire (chemin vers la rue d'Alembert)-déchets des écoliers

Réponse service DP :

« Le service Voirie est en attente de livraison (réception de nouvelles poubelles). Nous ne maquerons pas de leur transmettre vos demandes afin que le nécessaire soit fait le plus rapidement possible ».

➤ **Sécurité : Questions/réclamations des habitants**

-Quand allez-vous interpeler les jeunes qui squattent dans des voitures volées « place Sidney Bechet »?

Suspicion de vole d'une voiture + camionnette

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« Une patrouille a été sur les lieux pour une identification des personnes ainsi que pour relever l'immatriculation des véhicules «dits volés» Il se trouve que la camionnette en question, malgré son état déplorable, n'est pas enregistrée sous le registre des véhicules « volés ».Quant à l'autre voiture, nous continuons nos recherches et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous apporter des réponses. Au moment de la ronde de mes agents, aucun des jeunes n'étaient présents sur le lieu de squatte habituel. N'hésitez pas à nous recontacter si ces derniers venaient à nouveau à vous importuner.»

-Serait-il possible de délimiter les places, rue Sidney Bechet ?

Les habitants se garent un peu partout et n'importe comment.

Réponse service DP :

« Nous prenons note de votre demande afin de la transmettre au service compétent ».

-Serait-il possible de réquisitionner des agents de la police municipale, pendant les heures de pointes, au niveau de l'entrée de Goussainville « bar le BALTO » ?

Stationnement constant en double fil-gêne pour les automobilistes

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« La ville est équipée de nombreuses caméras de surveillance nous permettant de « verbaliser à distance ». Le gérant du bar « LE BALTO » a reçu de nombreuses verbalisations notamment dû au manque d'hygiène (déchets constants) devant son bar. Les automobilistes garés en double-fil ont également été sanctionnés par une contravention avec retrait de points sur le permis de conduire. Il ne nous est malheureusement pas possible d'immobiliser 2 agents pour faire la circulation chaque jour aux heures de pointes : cela signifierait qu'ils seraient contraints à faire de la sensibilisation plutôt qu'à garantir la sécurité des habitants ailleurs. »

-Est-il possible d'avoir la réglementation concernant les ralentisseurs sur la commune ?

Doute concernant certains ralentisseurs

Réponse de M.GRARD :

« La réglementation concernant les ralentisseurs est différente chaque année. »

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« Les ralentisseurs, selon la réglementation actuelle, ne doivent pas dépasser plus de 10cm de hauteur ».

-Est-il possible d'avoir un « sens interdit » rue des panoramas ?

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« La demande avait déjà été étudiée. Un sens interdit est prévu rue des panoramas sauf riverains. Arrêté municipal en cours. Le panneau devrait être mis en place prochainement ».

-Serait-il possible de garantir la sécurité aux abords des écoles ?

Stationnement en double fil-dangereux pour les enfants

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« Le climat d'insécurité aux abords des écoles est créé par les parents qui stationnent aux mauvais endroits dans les rues, en double file, nuisent à l'accès aux piétons sur les passages qui leur est dédié (mauvaise accessibilité pour les enfants, et parents accompagnants non véhiculés).

Des agents de la municipalité sont mobilisés pour faire traverser les enfants aux abords des écoles, en présence de la police municipale en charge de verbaliser les automobilistes qui ne respectent pas le code de la route (contravention 135 euros-stationnement interdit). Chaque individu doit se responsabiliser et respecter les interdits.»

-Est-il possible de faire des rondes plus régulièrement rue Verlaine ?

Beaucoup de squattes des jeunes, dégradation des lieux (déchets sauvages : canettes/bouteilles), nuisance nocturne au bassin de la retenue, tentative de vol de voiture

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« Le secteur va être rajouté dans le carnet de route des agents afin qu'une ronde de surveillance soit faite plus régulièrement et interpellé les individus causeurs de « troubles » si nécessaire ».

-Est-il possible de se garer sur le bateau devant son domicile ?

Manque de places de stationnement

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« A Goussainville, nous tolérons que les habitants stationnent devant chez eux sans avoir à les verbaliser de manière systématique. »

➤ **Parole ouverte:** Voir tableau questions-réponses « votre avis compte »

Questions/réclamations diverses des habitants :

-Pourquoi ne pas faire un parking sur le terrain au coin de la rue Germaine Pillon ?

Espace libre inoccupé depuis des années

Réponse service DP :

« Une demande de recherche a été faite au service urbanisme pour retrouver le propriétaire du terrain privé. Néanmoins, jusqu'à ce jour, nous n'avons pas plus d'information sur ce dernier et compte tenu de la législation en place, le terrain reste inexploitable par la municipalité. Le délai d'attente pour s'approprier un lieu-dit « abandonné », peut être très long, soit 10 ans. Nous ne manquerons pas de nous rapprocher à nouveau du service urbanisme pour recueillir d'autres informations à ce sujet ».

-Qu'est-il devenue de la chèvre capturée sur la voie publique le mois dernier, au Bd Frères Montgolfier ?

Réponse Franck VERNEAU (police municipale) :

« Il nous a été difficile de retrouver le propriétaire, qui ne s'est pas manifesté suite à la disparition de son animal. Nous avons donc pris contact avec l'association « 30 millions d'amis » qui s'est fait une joie de venir récupérer la chèvre dans nos locaux ».